

ISS France considère la sécurité et la santé de son personnel comme des composantes essentielles de sa performance globale.

La politique de Prévention des risques en matière de Sécurité et d'Hygiène industrielle fait partie intégrante des objectifs qualité d'ISS France.

La préservation du Capital Humain doit être l'affaire de tous à chaque instant.

**La hiérarchie doit en être le moteur.**

Elle est la garante des règles de vie de l'entreprise et donc de l'application des règles liées à la santé et à la sécurité.

**L'implication du Personnel**, de la conception au respect des mesures de prévention, est fondamentale à la réussite de la démarche Sécurité.

Chaque entité opérationnelle doit, après avoir **évalué ses risques généraux**, définir et suivre un **plan d'action annuel sécurité**.

Chaque prestation, réalisée chez nos clients par notre personnel et nos fournisseurs, doit faire l'objet d'une **analyse de risques spécifiques à l'intervention**.

La mise en œuvre de nos **obligations « Sécurité » réglementaires**, notamment en terme de formation de l'ensemble du personnel (CDI, nouveaux embauchés, CDD et intérimaires), d'équipement de protection, ou de contrôle technique du matériel, est considérée comme prioritaire.

**La mise en œuvre d'une information permanente** (notamment à travers les retours d'expérience d'accident du travail) renforce notre professionnalisme et la sécurité de tous.

Le personnel doit transmettre sans délai à sa hiérarchie **toute information sur les risques**, accidents ou dysfonctionnements pouvant engendrer une situation dangereuse concernant la santé et la sécurité au travail.

**La lutte contre l'alcoolisme et l'usage de produits stupéfiants sur le lieu du travail** est nécessaire pour prévenir tout comportement pouvant augmenter des risques d'accident du travail, tant pour le salarié lui-même que pour les personnes présentes dans son environnement.

Les activités générant des **risques particuliers** doivent faire l'objet de moyens de prévention spécifiques.

Ces activités sont notamment :

- **l'utilisation de produits chimiques,**
- **la réalisation de travaux en hauteur,**
- **les interventions sur des machines du client,**
- **l'emploi des outils de coupe,**
- **les interventions avec du matériel électrique,**
- **l'emploi de véhicule routier.**

Le Président d'ISS France  
Jean-Pierre HENNER



Le Directeur Général Finance  
Jan BEKKE



Le Directeur des Ressources Humaines  
Bernard CHAVE

